



LA BONNE PAROLE

Organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

SOMMAIRE

Instrument d'action féminine collective, <i>Yvonne Letellier de Saint-Just</i>	1
Notre-Dame du Canada — Notre-Dame de Mont-Réal, <i>Marie-Ange Madore</i>	2
M. le Chanoine Jacques Papineau, <i>Eva R.-Thibaudeau</i>	6
Congrès International de « La Mère »	7
La cathédrale de Saint-Malo et le Canada	10
Délégués du Noël de France au Canada	11
Rapports des Œuvres invitées : Les Noëlistes, <i>Mireille Ethier</i> — Les Amies de Jeanne Mance, <i>Claire Tremblay</i> — Les Petites Sœurs de l'Assomption, <i>R. M. Supérieure</i> — Cercle du Terroir, <i>Mireille Ethier</i>	12

853 est, rue Sherbrooke

B. L. M.

La Bonne Parole

Revue mensuelle fondée en 1913

Directrice : Mme Eustache Letellier de Saint-Just

CE QU'ELLE EST

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-Françaises ;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur ;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales ;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale ;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit ; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Canada et Etats-Unis \$1.00 par an
Union postale \$1.30 par an

Un escompte de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Les abonnés de la « Bonne Parole » jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté : de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures p. m. — Téléphone : Frontenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'Œuvre de la « Bonne Parole » : 1) en s'y abonnant ; 2) en lui procurant de nouveaux abonnés ; 3) en la faisant lire ; 4) en lui procurant une collaboration littéraire ; 5) en sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Œuvre auxiliaire d'Action catholique
fondée en 1906

Fondatrices : Madame Henri Gérin-Lajoie et Madame F.-L. Béique.

Aumônier : M. le Chanoine Jacques Papineau

Bureau de direction : Mme Alfred Thibaud, présidente générale ; Madame Edmond Brossard, vice-présidente ; Mme Théodule Brunneau, vice-présidente ; Mlle Georgette LeMoynes, secrétaire générale ; Mlle Maria Auclair, trésorière ; Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste ; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, directrice de « La Bonne Parole » et présidente du Comité des Œuvres Economiques ; Mme R.-A. Bouthillier, Mme Arthur Berthiaume, Mlle Hedwige Lefebvre, Mme J.-A. Molleur ; Mme Albert Dupuis, Mlle Marie-Ange Madore, Mme Tancrede Jodoin, Mme P.-A. Robichaud ; Mlle Alma Champoux, des Cercles de Fermières de la Province de Québec ; Mme F.-X. Dupuy, présidente de la section de Saint-Lambert ; Mlle Emma Douesnard, Mme J.-J.-E. L'Espérance, Mlle Marie Girard, Mlle Emérentienne Chagnon, Mme Henri Vautelet.

Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste,
Conseil de Québec.

Les dames patronnesses des Œuvres suivantes : l'Hôpital Notre-Dame ; le Comité d'Administration de l'Hôpital Sainte-Justine ; l'Assistance Maternelle, les Ecoles Ménagères Provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises ; les Cercles des Fermières de la Province de Québec ; la Cour Villa-Maria des Forestières Indépendantes ; l'Ecole d'Education familiale et sociale.

Fédérations et sections paroissiales : La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga ; Très-Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve ; Saint-Stanislas, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Côte Saint-Paul, Saint-Joseph ; Notre-Dame du Perpétuel-Secours (Ville-Emard) ; Saint-Bernardin de Sienne, (Ville de Saint-Michel).

Associations professionnelles : Employées de magasin, Employées de bureau, Femmes d'affaires, Aides maternelles, la Société des Ouvrières Catholiques (S. O. C.) et ses sections : La Nativité de la Sainte-Vierge, d'Hochelaga ; Côte Saint-Paul, Lachine, Saint-Alphonse d'Youville, Sault-au-Récollet.

Comités : Comité des Œuvres Economiques, Comité de la Visite des Hôpitaux, Comité de l'Economie Domestique, Comité des Questions Nationales, Comité de la Protection de la Jeune Fille, Comité féminin du IIIe centenaire de Montréal, Comité de la Croix-Rouge, Comité consultatif d'études sociales.

Principales œuvres accomplies par la Fédération et ses filiales :

Fondation des Associations professionnelles
Fondation des Fédérations paroissiales
Etablissement de Caisses de Secours
Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager

Comité de lutte contre l'alloolisme
Amendements à la Loi des licences
Législation en faveur des Insulaires et des employés de bureau

Comité des questions domestiques
Comité de lutte contre la mortalité infantile
Fondation de « Gouttes de lait »
Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance

Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique

Pèlerinage à Lourdes et à Rome
Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines

Fondation de la « Bonne Parole »
Comité du « Denier National »
Comité des questions civiques
Comité de la Croix-Rouge
Comité du Fonds Patriotique
Comité de l'Assistance par le travail
Comité central d'étude et d'action sociale
Comité des Œuvres économiques
Comité de Rédaction de la « Bonne Parole »
Comité d'Administration de la

« Bonne Parole »
Comité de la construction
Comité du service social
Comité de la Visite des hôpitaux
Fichier Central de renseignements
Comité de l'apostolat de la paix
La réforme du Code civil en faveur de la femme.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat : 853 est, rue Sherbrooke.

LA BONNE PAROLE

XXXVII

Octobre 1947

No 10

Instrument d'action féminine collective

La fondation d'une Association Canadienne des Consommateurs s'est faite récemment, à Ottawa, au cours d'une réunion à laquelle participaient tous les groupements féminins importants du Canada. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste y était représentée par Mme Henri Vautelet, déléguée par notre présidente, Mme Alfred Thibaudeau. C'est là une initiative excellente fondée sur les fructueux résultats obtenus, pendant la guerre, par le service des consommateurs de la Commission des Prix, lequel a démontré, hors de tout doute, que l'action féminine collective peut avoir la meilleure influence en vue du bien-être économique et social. La fondation de l'Association Canadienne des Consommateurs vient à point offrir aux femmes du Canada un instrument efficace pour le succès de leurs revendications en vue d'un abaissement du coût de la vie. C'est un truisme que de dire que la femme est la première à se ressentir des fluctuations économiques car c'est elle qui, dans la très grande majorité des cas, fait les achats et c'est elle qui a l'administration d'une forte partie sinon de la totalité du budget familial. Une association canadienne de consommateurs devait donc être, à cause de cela, une association avant tout féminine, représentative de tous les groupes sociaux féminins existants. La participation spontanée de ceux-ci à cette fondation a démontré qu'elle répondait à un besoin.

Déjà l'Association a fait tenir au gouvernement fédéral un mémoire et des résolutions exposant ses buts et ses désirs. Son programme d'étude et d'action portera sur les prix, les standards, le logement, le budget familial, le marché domestique et le commerce international, qui sont autant d'aspects de l'économie canadienne. L'association sera l'interprète de ses membres et pourra ainsi faire entendre la voix d'un groupe considérable de la population, qui se trouvait sans porte-parole.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, soucieuse du bien-être de la femme, suivra avec le plus vif intérêt, pour l'appuyer et le cas échéant pour l'orienter, l'action de l'Association Canadienne des Consommateurs qui entreprend la tâche utile d'éclairer les législateurs, qui naguère encore recouraient à la coopération des femmes canadiennes, et de guider celles-ci sûrement dans notre époque difficile et souvent déroutante de brusques fluctuations économiques.

Yvonne LETELLIER de SAINT-JUST

Chronique des Cercles d'étude

Notre-Dame du Canada Notre-Dame de Mont-Réal⁽¹⁾

Quels beaux vocables ! Ils n'ont pas la réputation universelle de Guadeloupe, Lourdes ou Fatima, mais quatre siècles d'histoire mariale canadienne les justifient pleinement et nous les rendent très chers.

C'est sous le signe de Marie que se fait la découverte du Canada. En 1534, Jacques Cartier touche pour la première fois l'Amérique le 10 mai. L'année suivante, il inaugure son expédition laurentienne le 15 août, en longeant les côtes d'Anticosti qu'il nomme Assomption. Il relate dans son journal que lui et ses compagnons entendent la messe, les dimanches et fêtes de la Sainte Vierge. Cartier avait la dévotion de Notre-Dame de Roc-Amadour et c'est spontanément, qu'il se tourne vers elle lorsque le scorbut décime son équipage. Aussi fait-il le vœu s'il est exaucé d'aller en son sanctuaire d'Aquitaine, l'un des plus vieux du monde. De plus il organise une procession où avec ses hommes, il s'en va en chantant des cantiques, prier devant une image de la Vierge attachée à un arbre. Ainsi une forêt canadienne en hiver parée des couleurs mariales ; dalles d'une éclatante blancheur, voûtes du plus bel azur, sera le premier sanctuaire de Notre-Dame du Canada.

Champlain avait aussi une grande dévotion à Marie. C'est à la « Médiatrice de bienfaits » qu'il demande le retour de Québec à la France, après la prise des Kertk. Notre-Dame de Recouvrance sera la preuve tangible de sa reconnaissance et le premier sanctuaire paroissial consacré à la Sainte Vierge en Nouvelle-France. Les premiers missionnaires Récollets et Jésuites dédient leurs résidences et les chapelles à Notre-Dame des Anges.

« Devant la tâche immense de convertir les tribus indigènes, les missionnaires, disent les Relations, sont d'avis de recourir au ciel et à la Très Sainte Mère de Dieu par laquelle Dieu a coutume de faire ce qui ne se peut faire. Dans leurs quatre résidences quelques jours avant la mort de Champlain, le 8 décembre 1635, les Jésuites-prêtres s'engagent par vœu à célébrer douze messes pendant les douze mois de l'année suivante ; les autres à réciter douze chapelets en honneur et en action de grâces de son Immaculée Conception et tous promettent de jeûner la veille de cette fête » ; ils feront aussi ériger une chapelle sous ce vocable. A la suite de ce vœu Notre-Dame de Recouvrance prendra en 1636 le titre de l'Immaculée-Conception.

Ainsi, cent ans exactement après le pèlerinage de Cartier à la Vierge de la forêt, la dévotion mariale prend un grand essor en Nouvelle-France et est le point de départ d'une croisade missionnaire.

Les premiers appelés sont les Hurons et leur apôtre le Père Jésuite Joseph-Marie Chaumonot, dont la carrière apostolique commence à Notre-

(1) Discours prononcé à la Journée d'étude annuelle de la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, tenue en mai dernier à l'Institut Pédagogique.

Dame de Lorette en Italie où il est miraculé et se termine cinquante ans plus tard à Notre-Dame de Lorette en Canada. En 1669 ce Père érige dans la mission huronne, près de Québec, l'église de Notre-Dame de Foy, ainsi appelée à cause d'une statue miraculeuse venue d'un bourg de ce nom en Belgique. Cinq ans plus tard les Hurons ayant émigré, le Père Chaumonot construit une autre église dédiée à Notre-Dame de Lorette. Ces deux sanctuaires témoins de miracles et de conversions furent des lieux de pèlerinage très fréquentés par les Français à cette époque.

Mgr de Laval arrivé en 1659 avait dédié sa cathédrale à Notre-Dame, mais bâtie sur le cap, elle était difficile d'accès pour les paroissiens de la Basse-Ville, aussi l'évêque de Québec demande-t-il à Louis XIV la permission d'ériger une église succursale. La première pierre de cette chapelle, dédiée primitivement à l'Enfant Jésus, fut posée le 1er mai 1688, deux ans plus tard, après le siège de Phipps, Québec libéré grâce à la protection mariale l'appellera Notre-Dame de la Victoire. La flotte de l'amiral Walker en 1711 fit encore courir un danger à cette ville. De nouveau Marie protège la Nouvelle-France et l'église de la Basse-Ville sera alors connue sous le vocable de Notre-Dame des Victoires. En 1759 les boulets de Wolfe mettent le feu à l'église. Six ans plus tard en dépit des tristesses de la guerre et du changement d'allégeance, elle est rebâtie grâce aux 6 000 livres données par les fidèles. Depuis elle a échappé cinq fois à des incendies. Notre-Dame des Victoires demeure le plus célèbre sanctuaire marial de la région québécoise.

La fondation de Ville-Marie venant 34 ans seulement après celle de Québec, qui ne compte encore que deux cents habitants est qualifiée « de folle entreprise ». Sentinelle avancée, placée au cœur des grandes routes du temps, les voies d'eau, elle sera constamment exposée aux incursions des Iroquois. Selon la sagesse humaine c'est la dangereuse dispersion des forces au moment du danger. Mais la Reine du Ciel en a décidé autrement dans son conseil et les membres de la Société Notre-Dame de Montréal exécuteront ses volontés.

A ce moment la France est soulevée par un vent de mysticisme. Louis XIII vient de consacrer son royaume à la Très Sainte Vierge. L'un de ces plus beaux foyers mystiques est la Société du Saint-Sacrement d'où sortira en 1640 la Société Notre-Dame de Montréal, et dont les armes seront : « sur un petit monticule, la Mère portant son Enfant et autour l'inscription Notre-Dame de Montréal ». Monsieur de la Dauversière place ainsi, sous les auspices de la Sainte Vierge, la fondation de Ville-Marie. La Reine du Ciel ne lui a-t-Elle pas fait connaître les pionniers de la future cité, dans une vision qu'il eut à Notre-Dame de Paris, le jour de la Purification ?

Maisonneuve foule pour la première fois le sol montréalais en octobre, mois du Rosaire et le 17 mai 1642 il aborde l'île avec sa petite troupe. La fondation débute par une messe, où le Père Vimont y prophétise les grandeurs futures de la colonie. Les premiers colons profiteront de la grande fête de l'Assomption pour remercier dignement leur Céleste Protectrice en chantant le Te Deum et en faisant une belle procession.

Les habitants de Ville-Marie vivent naturellement dans une atmos-

phère mariale, leur chef Maisonneuve, n'a-t-il pas été surnommé par ses contemporains « un des premiers gentilhommes de la chambre de la Reine du Ciel » ?

Il a organisé une troupe appelée Soldats de la Très Sainte Vierge pour protéger les travailleurs contre les surprises des Iroquois. Ils sont 63 en l'honneur des 63 années de vie terrestre de Marie. Maisonneuve les choisit à tour de rôle, leur rappelle l'idéal mystique de Ville-Marie et celui qui est désigné pour faire la ronde entend la messe et communie. Plus d'un perdra la vie aucun ne reculera. Sœur Morin ajoute dans ses mémoires : « C'est qu'ayant l'honneur d'être soldats de la Vierge ils avaient confiance que s'ils mouraient dans l'exercice de cet emploi, elle porterait leur âme en paradis ». Le Père Dubé a écrit : « Montréal, c'est la cité mystique au temps de la Nouvelle-France ! c'est un sommet d'humanité et dans notre histoire et dans celle du monde peut-être ».

C'est à la Sainte Vierge que nous devons Marguerite Bourgeoys. Aux hésitations de la jeune fille, la Reine du Ciel répond : « Va, je ne t'abandonnerai point ».

Marguerite Bourgeoys dépense 50 années de sa vie en terre canadienne. A sa mort, elle laisse deux trésors : un Institut et une chapelle : la Congrégation de Notre-Dame et Notre-Dame de Bon-Secours.

Dès 1657, 4 ans après son arrivée, Marguerite Bourgeoys avait songé à élever un sanctuaire à Marie, à 400 pieds de l'enceinte fortifiée. Au printemps, les travaux commencèrent, mais furent bientôt abandonnés, Jeanne Mance s'étant blessée, Marguerite Bourgeoys l'accompagna en France. A leur retour, Maisonneuve était destitué et les matériaux de la chapelle dispersés.

En 1670 Mère Bourgeoys malade, promet de reprendre la chapelle si elle guérissait. Sœur Morin dit : « qu'elle éleva un petit bâtiment en bois, mais si dévot que le peuple y allait comme à un asile assuré dans ses besoins ». Le pèlerinage était fondé.

En 1672, dans un second voyage en France, la Mère Bourgeoys reçut en cadeau du baron de Fancamp, une statue miraculeuse dite Notre-Dame de Montaigu. Les actes de la paroisse de Notre-Dame en font cette description : « Ancienne image de bois de la hauteur de 6 pouces environ, montée sur piédestal d'un autre bois où se trouve une relique de saint Blaise ». Marguerite Bourgeoys porta la précieuse Vierge dans sa petite chapelle. Les habitants voulurent dès lors construire de leur propre main une église en pierre.

En 1754 un incendie détruisit Bon-Secours, mais heureusement, on retrouva intacte sous les cendres la statue miraculeuse. Il faudra 19 ans pour voir la nouvelle chapelle bénite en juin 1773 par M. Montgolfier. En 1885 commencèrent les restaurations qui firent du Bon-Secours d'autrefois, un souvenir.

La piété mariale des Montréalais était grande. « Il y a peu de catholiques, écrit encore Sœur Morin, qui de tous les endroits du Canada ne fassent des vœux et des offrandes à cette chapelle, dans tous les périls où ils se trouvent ».

Pourtant la piété des Montréalais envers Bon-Secours connut une éclipse et à l'hiver 1831, en plein jour un voleur favorisé par l'abandon de la chapelle, enleva la statue miraculeuse. Cette désertion fut marquée

de grandes calamités : les émeutes sanglantes de 1832, les deux épidémies de typhus et la rébellion de 1837.

Mgr Bourget ému de tant de malheurs et de l'indifférence de la population envers sa patronne résolut de ranimer la dévotion mariale dans son diocèse. Redevable à la Sainte Vierge de la cessation de l'épidémie de choléra, l'évêque de Montréal fit venir de Paris une statue en bronze doré, qu'il porta solennellement à Bon-Secours le 23 mai 1848. La même année en octobre, Mgr Bourget fait installer la statue qui domine le port.

La statue miraculeuse apportée par Mère Bourgeoys retrouvée en 1844 et identifiée beaucoup plus tard fut placée dans une niche sur le maître-autel de Bon-Secours. Elle se trouve maintenant à la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame.

Après la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception en 1855, les miracles s'y multiplièrent. A partir de ce moment, les pèlerins ne cessèrent d'affluer. Bon-Secours reste donc selon Mgr Maurault un des plus solides bastions de notre enceinte spirituelle.

Montréal a eu et possède encore d'autres chapelles mariales. Parmi les disparues la plus célèbre fut Notre-Dame de Pitié qui abrita les longues années de grande réclusion de Jeanne Le Ber. Ce trésor religieux inestimable fut démoli afin de prolonger la rue St-Laurent jusqu'au port. Le mercantilisme cette fois a eu raison des valeurs spirituelles, Bon-Secours avait connu deux fois ce danger et avait été épargné.

Près de Notre-Dame de Pitié, un autre petit oratoire érigé en 1718 fut consacré à Notre-Dame de la Victoire en reconnaissance de la protection toute spéciale accordée par la Sainte Vierge à Ville-Marie en 1711. Pendant que l'amiral Walker se dirigeait vers Québec, une formidable armée américaine, commandée par Nicholson s'avancait vers Ville-Marie. En apprenant la destruction de la flotte anglaise, le général américain, son allié rebroussa chemin sans coup férir. Incendiée en 1768, elle fut rebâtie l'année suivante et finalement, tombant en ruine, elle fut démolie en 1900. Depuis 1935 une association pieuse dite Œuvre de Notre-Dame de la Victoire cherche à développer la dévotion mariale et apostolique des fondateurs de notre ville.

L'église du Gesù possède une statue miraculeuse qui vient de France, où elle fut, selon la légende, transportée d'Égypte, au XIIe siècle. Les nombreux ex-voto qui entourent l'autel de Notre-Dame de Liesse marquent les prédilections de la Sainte Vierge pour ce sanctuaire. C'est sous ce vocable de Notre-Dame de Liesse que la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises invoque la Sainte Vierge, en lui demandant de donner aux loisirs que ses membres consacrent aux études et aux œuvres sociales et religieuses, ce caractère de sainte joie qui en augmente l'efficacité.

Il y a aussi le vaste temple, riche en souvenirs historiques et artistiques qu'est Notre-Dame. Son magnifique autel porte au sommet un groupe représentant le Christ couronnant sa Mère. A droite de la table de communion, il y a une autre madone de grand prix, donnée par Pie IX. Les verrières rappellent l'histoire mystique de Ville-Marie.

Longtemps Notre-Dame fut la seule église paroissiale de la ville, qui en compte aujourd'hui vingt-cinq consacrées à Marie sous divers vocables. Mais le temple de la Place d'Armes garde son prestige, c'est

vraiment la demeure de Notre-Dame de Montréal, le témoin de nos grandes manifestations religieuses et nationales.

Un quatrième sanctuaire marial situé comme les autres au centre de la cité attire les fidèles. Notre-Dame de Lourdes fut livrée au culte le 30 avril 1881. C'est un monument de style byzantin aux formes majestueuses. La très belle statue de l'Immaculée au-dessus du maître-autel donne à l'intérieur de la chapelle un air de paix et de quiétude qui fait contraste avec la bruyante activité de ce coin de Montréal. Là aussi de nombreux ex-voto rendent témoignage pour des faveurs insignes.

Si le nom géographique de la cité n'est plus Ville-Marie, le diocèse s'honore toujours de celui de Marianopolis.

Quoique les adeptes de Mammon soient hélas ! trop nombreux, les disciples de Marie par leur zèle apostolique et la grande charité des fidèles n'en continuent pas moins d'amplifier tous les jours l'épopée missionnaire de Montréal.

La belle statue de Notre-Dame de Montréal du troisième Centenaire sculptée par Sylvia Daoust, qui orne la chapelle de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, a inspiré cette prière poétique à Rina Lasnier :

*Notre-Dame de Ville-Marie,
étendez le lin pur de votre pitié,
comme Véronique, sur la face souillée
de Votre ville que l'or vous a ravie.
Donnez-nous des saints à foison,
comme au filet de Pierre, les poissons ;
donnez-nous des âmes magnanimes,
la grâce des destins sublimes ;
donnez aux forts le champ des racines amères
où se broute la fierté bondissante de naguère ;
aux faibles donnez des herbes de senteur
qui les mènent à Votre candeur.*

Marie-Ange MADORE

M. le chanoine Jacques Papineau

La Fédération est heureuse de souhaiter la plus respectueuse et cordiale bienvenue à son nouvel aumônier M. le Chanoine Jacques Papineau de l'Archevêché qui a bien voulu assister à la première assemblée du bureau de direction et qui a manifesté le plus grand intérêt pour nos œuvres. La directrice de la « Bonne Parole » a obtenu un article pour notre revue.

Nous remercions d'avance notre aumônier pour sa précieuse collaboration et aussi pour son assistance spirituelle. Le Salut dans notre petite chapelle a scellé l'inauguration de cette nouvelle année de travail.

Nous exprimons également notre reconnaissance à notre Archevêque Son Excellence Mgr Charbonneau avec l'assurance de notre profond et constant dévouement en toute humilité d'esprit et de docilité à la grâce qui attireront sur nous plus de lumière.

Eva R.-THIBAudeau

Congrès International de «La Mère»

Nos lectrices liront avec le plus vif intérêt les documents qui suivent, portant sur le Troisième Congrès International de la Mère, qui s'est tenu à Paris du 26 avril au 2 mai 1947, sous les auspices de l'Union Féminine Civique et Sociale, dont le siège est également à Paris. Ce congrès a marqué une étape nouvelle dans les efforts faits pour qu'à travers le monde les mères puissent mieux exercer leur influence dans la vie familiale. Nous publions en premier lieu la Déclaration et ensuite les Conclusions du congrès, deux documents qui ont été approuvés à l'unanimité par les délégués de vingt-neuf nations. Le thème du congrès était : "La Mère ouvrière de progrès humain".

DÉCLARATION DU CONGRÈS

La déclaration ci-dessous a été ratifiée en Assemblée plénière à la clôture du Congrès réunissant des délégués de 29 pays :

La Mère se place au 1er rang des artisans de Progrès Humain.

Elle y travaille notamment en accroissant les valeurs morales et spirituelles sans lesquelles toute civilisation aboutit à l'abaissement de la personne humaine prise comme moyen et non comme fin.

Collaboratrice du père pour l'œuvre de procréation, la Mère participe également dans les desseins providentiels à la tâche éducatrice qui complète l'œuvre créatrice.

L'influence que la mère exerce au foyer doit aussi rayonner dans la cité, dans la vie nationale et internationale. Les dons particuliers de la femme et son expérience de Mère y sont irremplaçables.

En conséquence, il est indispensable de reviser, dans de nombreux Pays, les jugements traditionnels sur la nature et la mission de la femme.

La femme dans son essence est une personne égale à l'homme. Elle doit ne pas être considérée comme un instrument de plaisir ou de profit ni limitée au rôle de perpétuer la race et de veiller aux soins matériels.

Toute femme doit être libre de choisir son état de vie.

L'union des époux volontairement consentie par l'un et l'autre, dans le cadre de la loi morale, ne doit être ni imposée ni interdite pour des motifs de nationalisme, de race et d'eugénisme.

C'est dans la famille légitime et stable que la Mère peut s'épanouir au profit non seulement d'elle-même mais encore de son mari, de ses enfants, de sa Patrie et de l'humanité.

C'est dans sa famille que la jeune fille reçoit normalement les éléments principaux de sa formation familiale. Les organismes institutionnels, publics ou privés, doivent compléter et non remplacer l'éducation donnée par la famille.

Les conditions de la vie économique et sociale doivent permettre à la Mère de se consacrer à sa mission. Ni les ressources insuffisantes du foyer, ni une conception erronée des nécessités de la production ne doivent la contraindre à un travail professionnel.

Les pouvoirs publics doivent reconnaître non seulement la valeur morale de la Mission des Mères mais encore sa valeur économique dont profite tout le Pays.

Les perfectionnements de la technique doivent mettre à la disposition des Mères un outillage ménager allégeant au maximum leur tâche matérielle. L'organisation sociale doit leur procurer des aides et des services pour les seconder.

CONCLUSIONS DU CONGRÈS

Les congressistes des 29 Nations représentées au Congrès s'efforceront de promouvoir dans leur Pays, avec les applications opportunes les principes définis par la Déclaration du Congrès.

Toutefois, avant de se séparer, les Congressistes précisent les points suivants sur lesquels l'action leur paraît devoir être universellement conduite.

— I —

Les membres du Congrès décident de faire porter leur effort dans tous les Pays sur la *stabilité* et la *pérennité* de la famille, sauvegarde indispensable de la dignité de la femme.

— II —

Ils demandent que cessent enfin les attentats que constituent contre les droits sacrés des personnes et des familles les déplacements imposés de population et la dislocation systématique des foyers.

— III —

— Considérant que le rétablissement de l'équilibre économique exige dans tous les Pays non seulement une production intense, mais encore une organisation rationnelle de la consommation ;

— Considérant la place importante que tient l'économie domestique dans l'économie générale d'un Pays ;

— Considérant que l'effort de rationalisation fait pour l'industrie n'a pas été fait pour le travail domestique, et qu'il est urgent et nécessaire d'alléger les tâches ménagères ;

— Considérant que l'intégration des mères dans la production constitue une menace pour la vie du foyer sans être pour autant un facteur efficace de l'économie nationale, (compte tenu des graves déportations qui en résultent au point de vue social et économique),

Le Congrès demande instamment :

1) La reconnaissance effective dans les lois et les institutions de la valeur économique et sociale des tâches ménagères et familiales des Mères.

2) La rationalisation du travail domestique par l'application des progrès de la technique à l'équipement ménager.

3) Le concours des économistes et des sociologues pour l'étude de l'intégration de l'économie domestique dans l'économie générale et des relations à assurer entre la production des biens économiques et leur consommation.

— IV —

Dans tous les Pays, la rémunération du travailleur père de famille doit, sous les formes diverses, permettre à la famille, quel que soit le nombre des personnes à charge, de vivre honorablement sans que la Mère soit contrainte par manque de ressources d'exercer une profession hors du foyer.

— V —

— Considérant les destructions occasionnées par la guerre, l'arrêt des constructions et des aménagements immobiliers, et les conséquences néfastes de la pénurie de logement pour la fondation des foyers et la vie familiale, le Congrès décide que ses membres porteront tout leur effort sur l'établissement et la poursuite d'un programme de reconstruction et de construction indispensables.

— VI —

— Considérant l'expérience irremplaçable des Mères et, d'autre part, la nécessité que chaque citoyen apporte sa contribution à l'œuvre commune, le Congrès demande que dans les organismes officiels ou semi-publics une large place soit faite aux Mères.

— VII —

Les délégations nationales réunies en Assemblées plénières fondent en ce jour le "Mouvement mondial des Mères" pour atteindre les buts du Congrès et notamment obtenir les conditions de vie physique, intellectuelle, économique, sociale, politique et morale indispensables à la Mère, Ouvrière de Progrès Humain.

MONSEIGNEUR GEORGES GAUTHIER

(par le Chanoine Raoul Drouin)

M. le chanoine Raoul Drouin a voulu, en des pages qui sont un hommage de reconnaissance, d'affection et d'admiration, faire revivre sous nos yeux cet « évêque qui a illustré, autant que nul autre, le siège métropolitain de Montréal et l'épiscopat tout entier ». Le souvenir de l'ancien Archevêque de Montréal est encore vivace chez nous et cette biographie accompagnée de nombreux hors-textes contribuera à perpétuer dans tous les esprits la mémoire de Mgr Gauthier. — (Fides).

MONSEIGNEUR PHILIPPE PERRIER

Le regretté vicaire général du diocèse de Montréal vivra longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et aimé. Quelques-uns de ses amis lui ont consacré des articles où non seulement ils rappellent les traits principaux de sa riche physionomie, mais encore révèlent des événements de son existence que beaucoup ignoraient. Ces articles ont été lus avec un vif intérêt. L'École Sociale Populaire, dont Mgr Perrier fut le premier président, a cru être agréable à plusieurs en réunissant en plaquette quelques-uns de ces témoignages signés des noms d'Omer Héroux, du chanoine Lionel Groulx, du notaire L.-Athanase Fréchette. Quelques lignes du regretté disparu terminent ces pages.

ENRAYEZ LES RHUMES

Un rhume tenace peut être le premier indice d'une infection plus sérieuse, avertissent les hygiénistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social à Ottawa. Avec la venue des temps froids et humides, les Canadiens seront bientôt exposés à des maladies saisonnières telles que la bronchite, la pneumonie et l'influenza ; un rhume persistant demande une visite au médecin, pour faire disparaître le malaise et prévenir des attaques plus sérieuses.

LA CATHÉDRALE DE SAINT-MALO ET LE CANADA

Le Chanoine Julien Descottes, président de la Société Historique et Archéologue de Saint-Malo, chargé de mission officielle au Canada par le Cardinal-Archevêque de Rennes et de Saint-Malo, lors d'une visite à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, cet été, a exprimé l'objet de son voyage au Canada.

« C'est dans la cathédrale de Saint-Malo que Jacques Cartier, le découvreur de la Nouvelle-France, fut baptisé. C'est dans ce temple qu'il fit sa première communion et qu'il épousa Catherine Desgranches ; c'est là qu'il fut inhumé et que reposent ses cendres.

« Les compagnons de Jacques Cartier avaient pour le plus grand nombre reçu le baptême dans la cathédrale ; et tous, ils étaient des marins de Saint-Malo. Ce sont eux, ce sont ces Malouins, qui pendant près d'un siècle ont par leur ténacité conservé à la France ce nouveau continent ; car sans eux, bien avant l'arrivée des colons du XVIIe siècle, l'Angleterre se serait emparée du Canada ; et dès lors, il serait devenu un pays protestant ».

Et de dire le Chanoine Descottes : « Aidés des prêtres canadiens consacrés dans la cathédrale de Saint-Malo, ce sont ces prêtres Malouins qui furent chez vous les principaux organisateurs de la résistance contre l'envahisseur. C'est à eux que vous le devez, si vous avez conservé, et votre foi chrétienne et cette belle langue française que vous parlez si bien et dont à juste titre vous êtes fiers. Grâce à eux, vous avez conservé votre personnalité ; et vous êtes devenus ce peuple magnifique et puissant, que nous admirons et que nous aimons. Notre vieille cathédrale de Saint-Malo est donc l'Eglise natale, le berceau, le baptistère du Canada. Elle est véritablement la souche, la mère, dont sont sortis tous vos beaux diocèses, toutes vos paroisses, toutes vos églises et chapelles du Canada. Cette antique et vénérable cathédrale est un patrimoine commun entre Saint-Malo et le Canada, elle appartient autant à votre histoire qu'à la nôtre, puisque c'est dans ses murs, aujourd'hui délabrés, que se sont vécues les premières pages de votre histoire nationale. Lorsque le Premier Ministre de Québec, Honoré Mercier, éleva dans le chœur de la cathédrale de Saint-Malo une plaque commémorative, il affirmait vos droits sur le mémorable édifice ; et il en prenait possession au nom du Canada tout entier ! En les précisant, il immortalisait ces souvenirs ; et par le fait même, elle devenait notre cathédrale commune, la cathédrale de Saint-Malo et du Canada ! Ce monument, qui a présidé à la naissance du Canada, ce monument, auquel les Beaux-Arts ont donné le titre de monument historique ; ce monument des XIIe et XIIIe siècles, il a été martyrisé par les Allemands, en dehors de toute nécessité de guerre ; et il est atteint dans ses parties vitales. S'il n'est pas rapidement réparé, il va disparaître, il va s'en aller par morceaux, et pour toujours, il sera irrémédiablement perdu !

« Par ailleurs, les Malouins ont vu disparaître dans les flammes plus des sept huitièmes de ce qui fut leur ville historique, la célèbre cité corsaire ; ils sont ruinés et réduits à la plus extrême misère ; ils sont

dans l'impossibilité absolue de rien faire pour empêcher leur cathédrale de tomber. La France, saignée, anéantie, à bout, ne peut en ce moment venir à notre secours ; et quand elle sera en mesure de nous aider, il sera trop tard ; depuis longtemps déjà, la cathédrale sera tombée par morceaux et n'existera plus ! Seul, le Canada « qui se souvient » est en mesure de nous aider ; avec quelques efforts et quelques sacrifices, il peut sauver cette cathédrale qui nous est commune, cette cathédrale, qui est son baptistère. Cette cathédrale, qui est son premier « monument historique ». Cette cathédrale, dans les murs de laquelle se sont vécues les premières pages de son histoire nationale...

« Son Eminence le Cardinal Roques, Archevêque de Rennes et de Saint-Malo, m'a envoyé vers vous, en me chargeant de vous rappeler ces souvenirs, et de vous demander de nous aider à sauver notre cathédrale. Vous ne serez pas insensibles à ma prière ! »

La Fédération n'a pu que prêter une oreille bienveillante à la cause de la cathédrale de Saint-Malo. Elle a promis son appui au Chanoine Descottes et a organisé un service de secrétariat formé de volontaires, en vue de recueillir des souscriptions qui serviront à réparer tout au moins ce qui reste de la cathédrale. Si l'on réussit à commencer les travaux, les sinistrés de Saint-Malo auront du travail et de ce fait sortiront de la grande misère où la guerre les a plongés.

Y. V.

Délégués du Noël de France au Canada

Le mercredi 25 juin, les Noëlistes, groupées dans les salons de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, avaient l'honneur de recevoir deux délégués du Noël de France venus au Congrès Marial d'Ottawa : le R. Père J. Lechat, religieux assomptioniste, aumônier d'un Comité noëliste de Paris et sous-directeur de l'Association de Notre-Dame-de-Salut ; et Mme J. Matheron, vice-présidente diocésaine des Amies de la Maison (Noëlistes mariées), de Paris.

M. le Chanoine R. Mitchell, aumônier diocésain du Noël à Montréal, et Mlle Mireille Ethier, présidente diocésaine, accueillirent les distingués visiteurs et les invitèrent à parler de la France. Le R. P. Lechat fit connaître le but admirable de l'Association Notre-Dame-de-Salut qui consiste à « faire jaillir partout du spirituel », et les œuvres qui en découlent : aide au clergé et aux malades, pèlerinages, bibliothèques, secours aux écoliers, etc. Mme J. Matheron parla à son tour de tout le bien accompli par les Noëlistes de France en ces années de guerre et souligna le grand esprit d'entr'aide morale et matérielle dont elles font preuve en toute occasion. Elle se fit l'interprète du Noël français pour remercier les Noëlistes de Montréal pour leurs envois de vêtements et de vivres. La réunion se termina par le « Chant de l'Insigne ».

Mireille ETHIER

Rapports des Oeuvres invitées

Les rapports des Œuvres invitées, par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à son assemblée annuelle tenue en mai, font suite à ceux qui ont paru dans la Bonne Parole des mois derniers. Faute d'espace, ils ont dû être reportés dans le présent numéro.

● LES NOËLISTES

(par la présidente diocésaine, Mlle Mireille Ethier)

Cette année 1946-1947, qui touche à sa fin, fut inaugurée par la « Journée Noëliste » annuelle, tenue à Montréal le 29 septembre et précédée d'une soirée d'Accueil dans les Salons de la Fédération nationale, toujours si hospitalière à notre mouvement. Le R. P. Maurice Gagnon, directeur du Noël au Canada, ainsi que quelques Noëlistes de Québec venaient participer à ce Congrès. La « Journée » débutait par une messe spéciale célébrée en la chapelle de la Basilique par M. le Chanoine Robert Mitchell, aumônier diocésain. Au cours de l'avant-midi, un Cercle d'étude se tenait sur « l'Apostolat noëliste ». Il y eut déjeuner au Windsor, suivi d'une séance où furent présentés les rapports d'activités ainsi que deux travaux sur « la Noëliste et ses devoirs d'apostolat ». Le Salut du Très Saint-Sacrement avait lieu à la Maison-Mère des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Outremont.

Avec octobre, la vie reprend dans les six Comités. Les réunions, bi-mensuelles, se tiennent soit au local attitré, soit chez l'un ou l'autre membre, avec une moyenne de dix présences, et sont consacrées au travail manuel — couture et tricot pour les pauvres — et au travail intellectuel. Outre le sujet étudié cette année, « La Messe », divers travaux libres sont traités, dont voici un aperçu : Biographies de nos Fondatrices canadiennes, analyses de livres, comptes rendus d'événements littéraires ou artistiques, actualités commentées, historiques des sanctuaires marials de notre ville, etc...

La corbeille aux questions ne manque pas de venir alimenter la conversation de manière intéressante.

Une louable initiative est prise par le Comité Saint-Ambroise : la fondation d'une bibliothèque noëliste.

Dans le service social, trois Noëlistes se distinguent par l'obtention de leur diplôme : l'une comme infirmière à Sainte-Justine, deux autres comme infirmières bénévoles au même hôpital.

Passons au domaine charitable. Chaque comité s'intéresse à quelques familles pauvres qui reçoivent de la part des Noëlistes, qui les visitent, aide matérielle et morale. A l'époque des Fêtes, deux arbres de Noël sont préparés en faveur des enfants de ces familles protégées, l'un en la paroisse Saint-Germain, l'autre à Pointe Saint-Charles. La distribution des vêtements, jouets et friandises destinés aux petits invités, au nombre d'environ 250, se fait par le bon saint Nicolas et la fête se termine par un joyeux goûter.

Fin janvier, une cérémonie paroissiale et enfantine se déroulant en l'une de nos églises procure aux membres d'un comité l'occasion de

distribuer plus de 1 000 « suçons » aux petits garçons et petites filles venus pour la circonstance. Puis, au temps des premières communions, on se fait une joie, en chaque comité, d'habiller quelques protégés pour ce beau jour. Du linge usagé est réparé et expédié à des familles de colons en Abitibi ; des revues telles que Paysana, Voix Nationale, Annales, etc... sont aussi adressées à Laferté. Nos sœurs Noëlistes de France et leurs œuvres ne sont pas oubliées. En plus des nombreux colis alimentaires qui leur sont adressés, l'expédition leur est faite de deux caisses de 100 livres chacune de vêtements neufs ou usagés.

En dehors des activités propres à chaque comité, mentionnons quelques œuvres auxquelles les Noëlistes ont souscrit ou prêté leur concours : vente de charité des Petites Sœurs de l'Assomption (tenue du comptoir de papeterie) ; campagne de souscription de l'Hôpital Sainte-Justine et de la Fédération des Œuvres de Charité ; souper aux huîtres, quelques parties de cartes dont celle du Cercle du Terroir ; souscriptions : timbre Antituberculeux, Aide aux Enfants Infirmes, Comité de Secours aux Enfants d'Europe, etc... Nous avons continué aussi de diverses manières notre collaboration à la Campagne de Moralité du comité diocésain.

Soulignons rapidement les principales activités collectives : un thé-causerie a lieu, en décembre, au Cercle Universitaire, et la conférencière invitée, Mlle Claire Fauteux, intéressa vivement son auditoire en lui livrant ses « Impressions de la France occupée ». Un dimanche de mars, Mgr Guérin, prédicateur du carême, nous a fait l'honneur de nous recevoir à la sacristie de Notre-Dame, nous entretenant d'un « séjour à Vienne » et de la France chrétienne. Une avant-midi de récollection nous groupe aux mois d'octobre, décembre et mars, et du 21 au 23 février, une retraite fermée nous est prêchée par le R. Père Méthot à la Villa Notre-Dame du Rosaire. En novembre, nous visitons les studios de Radio-Canada et, en mars, les classes et ateliers de l'Institution des Sourdes-Muettes. Le 10 avril dernier, un autre thé-causerie nous réunissait dans les salons de la Fédération nationale. Mlle Cécile Chabot fit passer aux Noëlistes une heure charmante et poétique en leur racontant : « Il était une fois... » Ce sont là quelques réalisations de notre programme « culture » complété par « Eaux-Vives », l'intéressante revue noëliste que nous avons maintenant la joie de recevoir chaque mois de France.

Nous projetons, pour le début de juin, notre joyeux pique-nique de fin d'année, devenu une tradition et qui nous permet d'apprécier la si charmante hospitalité des Petites Sœurs de l'Assomption de Ville LaSalle.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de vous confier un désir cher à toute Noëliste : celui de voir un plus grand nombre de jeunes filles venir se joindre à nous pour intensifier l'action chrétienne et rayonnante de notre beau mouvement.

● LES AMIES DE JEANNE MANCE

(par Mlle Claire Tremblay)

Les organisatrices de la Fête de Jeanne Mance, que la Fédération honore de sa présence depuis la première heure, sont heureuses de constater que, tous les ans, cette cérémonie du souvenir de la fondation de Montréal prend, le soir du dix-sept mai, des proportions toujours plus grandes.

Le Salut du Très Saint-Sacrement groupe dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu des représentantes des diverses associations d'infirmières, de femmes d'affaires, et d'amis. Le Salut terminé, un défilé imposant de gardes-malades en uniforme se rend au monument de Jeanne Mance, où l'on dépose de nombreuses couronnes et gerbes. Les fleurs disent la reconnaissance de tous à l'héroïque compagne de Maisonneuve.

● LES PETITES SŒURS DE L'ASSOMPTION (par la Révérende Mère Supérieure)

Il est facile de donner en quelques mots le rapport de l'activité des Petites Sœurs de l'Assomption puisque toute cette activité se concentre dans une seule orientation : la famille ouvrière. La famille ouvrière, lorsqu'elle est visitée par la maladie, est particulièrement influençable. Plus ou moins désorganisée et menacée dans son équilibre aussi bien matériel que moral et familial, elle est très exposée à voir se distendre les liens qui lui donnent sa force de cohésion et que bien d'autres raisons d'ailleurs tendent à desserrer. C'est à lutter contre cette désagrégation que s'emploie la Petite Sœur qui pénètre dans un foyer et s'y installe aussi longtemps qu'il est nécessaire, excepté s'il s'agissait de maladie vraiment chronique.

En 1945, le nombre des foyers atteints a été de 150, auxquels il faut ajouter les 50 autres familles où les Petites Sœurs, sans donner leur temps complet, ont assuré des séries de piqûres et soins divers. Sur les 150 foyers atteints selon nos méthodes habituelles par le séjour à temps complet, la durée du séjour a été plus ou moins longue selon les cas : 8 d'entre eux, 2 mois ; 25 cas, 1 mois ; 53 cas, 2 semaines ; 45 cas, 1 semaine ; 29 cas, moins d'une semaine. Sur ce nombre, 99 noms enrôlés dans nos fraternités d'hommes et de femmes et c'est alors l'occasion pour les Petites Sœurs d'une visite régulière chaque mois dans ces familles permettant de prolonger l'influence exercée pendant la maladie.

● CERCLE DU TERROIR (par la secrétaire, Mlle Mireille Ethier)

Nous présentons aujourd'hui, notre IIe rapport annuel. Afin que nos membres soient mis au courant de tous nos efforts pour le bien-être social, disons tout de suite que le but de notre œuvre est d'assister « les moins fortunés et les moins instruits » et ce, à l'aide de cours par correspondance, par des envois de livres pour bibliothèque, de revues telles que Paysana, La Voix Nationale ; par la création d'un Comité d'Education et de Civisme et divers autres moyens.

Plusieurs changements ont eu lieu dans nos comités d'action sociale rurale : Le Dr Gaétan Barry, de Montréal, a consenti à devenir président pour deux ans ; Mme A.-E. Moissan, vice-présidente ; Mlle Mireille Ethier, secrétaire ; Mme Yvon Meunier, trésorière ; Mlle Lépine, secrétaire-correspondante. Mmes Alfred Thibaudeau et Basil Hingston représentent nos amis de langue française et de langue anglaise comme membres du comité exécutif.

Le Comité d'Education et de Civisme a vu le jour en novembre dernier. Mlle Marie Girard, Mlle Léonie Laplante ; M. Marc Meunier, intéressé à la colonisation ; M. Paul Dubuc, de l'Aide à la Jeunesse ; et

Mlle Stella Semple ont fait un travail sur la question épineuse de l'Éducation primaire et secondaire et même adulte, dans les régions de l'Abitibi, du Lac Saint-Jean et de la Gaspésie. Le chemin à frayer n'est pas facile mais nous comptons non seulement sur l'appui de l'Aide à la Jeunesse mais sur celui de tous les membres et amis du Cercle. S'il se trouve, comme on l'affirme dans les campagnes, 179 418 jeunes gens de 15 à 29 ans dont 72 000 sont aptes à s'établir sur la terre, notre Comité est d'opinion qu'il faut se mettre immédiatement à la tâche pour établir ce nouveau programme d'éducation rurale en commençant à l'école primaire et en continuant avec l'aide des écoles secondaires.

« LE CIEL PAR-DESSUS LES TOITS »

Comme par les années passées, le Comité des Fondateurs aura son programme sur les ondes de Radio-Canada. L'émission a débuté le dimanche 12 octobre et passera ainsi tous les dimanches, de 5 h. 30 à 6 h., immédiatement après l'Heure dominicale. Le programme de cette année, intitulé « Le Ciel par-dessus les toits », est dû à la plume de M. Guy Dufresne et la réalisation en est confiée, comme par le passé, à M. Guy Mauffette.

VÊTEMENTS APPROPRIÉS

Habillez-vous pour la journée — selon le climat — disent les médecins. Rien de sensé à faire fi de la température. Par temps froid, le corps dépense inutilement beaucoup d'énergie à se tenir chaud, si nous ne portons pas de vêtements convenables. Les experts conseillent de porter des vêtements lourds à l'extérieur seulement. Ceux-ci sont faciles à enlever aux endroits chauds. On n'est pas confortable à l'intérieur lorsqu'on porte des sous-vêtements épais, qui ne permettent pas d'endosser les vêtements additionnels requis en sortant, lorsque la température est à la baisse.

AMherst 2131

MONGEAU & ROBERT CIE

LIMITÉE

CHARBON

Huile à chauffage

1600 EST, RUE MARIE-ANNE

MONTRÉAL




Achète
BIEN
qui achète
chez

Dupuis Frères
LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

865-est, rue Ste-Catherine, Montréal



CRESCENT 3223

G.-J. PAPILLON

MANUFACTURIER DE FOURRURES

*Notre assortiment est le plus complet
que vous puissiez trouver*

257 OUEST, AVENUE LAURIER
PRÈS AVENUE DU PARC

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS
Société coopérative d'assurance catholique
et française, auxiliaire de la famille
vous offre les meilleures garanties.

On obtient des renseignements
au siège social :

924 - 930, rue Saint-Denis

ou en s'adressant à

Tél. AM. 1810

4729, rue De Lanaudière — Montréal

ENCOURAGEZ NOS
ANNONCEURS

et mentionnez la

« BONNE PAROLE »

quand vous faites affaires
avec eux

PLATEAU 6750

Philippe-D. Clerk

COURTIER EN ASSURANCES
ÉDIFICE ALDRED

507, PLACE D'ARMES — SUITE 202
MONTRÉAL

J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED
CAMIONNAGE

*La plus grande organisation
de transport*

423 EST, ONTARIO — MONTRÉAL
HARBOUR 6271

Bureau de Placement gratuit

L'Association professionnelle des Employés
de bureau prie Messieurs les professionnels,
courtiers, marchands, gérants de maison
d'affaires, etc., de vouloir bien s'adresser à
son Bureau de Placement, 853 est, rue
Sherbrooke, Tél. FR. 2665, de 10 h. a. m.
à midi et de 2 h. à 5 h. p. m. pour les
services de sténo-dactylographes anglaises
et françaises, caissières, comptables, télé-
phonistes, etc., compétentes et très re-
commandables.

Tél. FALKIRK 2848

Fondée en 1912

Wilfrid Pageau

PLOMBIER-COUVREUR

Poseur d'appareils à gaz et à eau chaude

SPECIALITÉ : RÉPARATIONS

Travail fait soigneusement
et à prix modéré

Bureau et atelier : 984 est, RACHEL

PLACEMENTS PRATIQUES

Pour hommes, femmes et enfants. Plans et
certificats de protection en Epargnes,
en Assurance-Vie et Invalidité

Pour affiliation et renseignements,
s'adresser à la Cour Villa-Maria, O. I. F.,
à la Fédération Nationale S.-Jean-Baptiste
Assemblée mensuelle, le 4ième vendredi

VICTOR MORIN, NOTAIRE
CHEF SUPRÊME

Raoul Vennat

Lisez notre journal mensuel de Broderie
et Mus'que et vous ne pourrez plus vous
en passer. Chaque mois, il vous apporte
la dernière nouveauté pour Vous, vos
Bébés, votre Eglise, votre Maison. Et les
dernières nouveautés musicales.

12 SOUS PAR AN

3770, ST-DENIS — HA. 5310

Mlle M.-Alma Bouthillier

PROFESSEUR DE CHANT

(ÉLÈVE DE MME D'ESTAINVILLE, PARIS)

Examen de la voix et orientation
artistique offerts gratuitement

STUDIO : 5, AVENUE QUERBES
DO. 3305

L'ÉCONOMIE

est nécessaire à qui veut réussir.
L'ouverture d'un compte d'épargne est donc un acte indispensable que vous devez accomplir sans aucun retard.

La Banque Provinciale du Canada

SIÈGE SOCIAL : 221, RUE SAINT-JACQUES OUEST, MONTRÉAL

318 succursales et bureaux

« Où l'épargnant dépose ses économies »

LA SAUVEGARDE DE LA FAMILLE

L'économie est l'art d'ordonner ses dépenses. Sans la pratique de cette vertu sociale, la famille ne connaît aucune sécurité, elle est vouée, tôt ou tard, à la ruine. Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

Prenez dès aujourd'hui l'habitude de l'épargne

Banque Canadienne Nationale

60 succursales à Montréal — 525 bureaux au Canada

Actif, environ \$350 000 000

Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MÈRES, tenez à honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil, quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Le directeur-général

T.-TAGGART SMYTH

Bureau principal et 25 succursales
à Montréal